

Poste d'Ingénieur(e) Inondations - PAPI

Informations générales :

Employeur : Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH)

Localisation : Aubagne, Bouches-du-Rhône

Catégorie : A, filière technique

Nature du poste recherché : statutaire ou contractuel

Poste à pourvoir : octobre 2020

Contrat de travail : fonctionnaire par voie statutaire ou CDD 3 ans.

Expérience requise : 5 ans minimum dans un domaine équivalent à la prévention du risque inondation via une ou des démarche(s) de Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Description du poste :

Contexte associé au poste

Le SMBVH (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune) est un établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur le territoire de 27 communes, pour le compte de ses deux membres, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Communauté d'Agglomération de Provence Verte. Il assure des missions (travaux, études, suivi etc.) visant à contribuer à une gestion intégrée et concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Huveaune. Le SMBVH est également porteur d'un Contrat de Rivière et d'un PAPI (programme d'actions de prévention des inondations).

Du fait de la poursuite de l'évolution de ses prérogatives et de l'extension de son territoire d'intervention liée à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et depuis l'entrée en vigueur de ses nouveaux statuts (février 2019), le SMBVH renforce ses moyens humains.

Objet initial de la création du Syndicat de l'Huveaune en 1963, la question des inondations constitue depuis 2012 un volet à développer à l'échelle du bassin versant à l'appui du Contrat de Rivière (enjeu D : gestion quantitative du ruissellement et des inondations). Le PAPI est l'un des outils de mise en œuvre de ce volet « inondations » sur le territoire de l'Huveaune.

Le SMBVH est porteur principal de ce dispositif, dans le cadre d'un co-portage avec la Métropole AMP, et d'une extension du territoire du PAPI au bassin versant des Aygalades. Le PAPI constitue une déclinaison locale de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation de fleuves côtiers métropolitains.

Le SMBVH a déposé en 2020 un dossier de PAPI complet, en vue d'une labellisation fin 2020. Le dispositif est relativement complexe du fait de la gouvernance en évolution (Organisation des compétences locales de l'eau pour la compétence GEMAPI non encore stabilisée, demande de dérogation pour le PAPI complet sans PAPI d'intention préalable, volet ruissellement complexe etc.).

Le dépôt du dossier tel que déposé en mai 2020 est disponible [en cliquant ici](#).

En outre, le PAPI, à l'appui de sa stratégie et de son programme d'actions, s'articule étroitement avec l'ensemble des thématiques liées à la gestion intégrée par bassin versant (aménagement, déchets, sensibilisation, eaux souterraines, qualité etc.). Un volet « culture du risque » est particulièrement développé dans le PAPI.

Missions

Sous l'autorité de la Directrice du SMBVH, et en collaboration avec la cheffe de projet GEMAPI et ISEF (Information, Sensibilisation, Education, Formation), le/la chargé/e de missions « inondations » aura pour rôle de mener toute action permettant d'accompagner la finalisation de l'instruction du dossier de PAPI jusqu'à sa labellisation, d'animer le dispositif et de mettre en œuvre les actions à maîtrise d'ouvrage du SMBVH. Il se prêtera également à toute action en lien avec les inondations pour le compte du SMBVH.

Suivi de l'instruction du dossier jusqu'à sa labellisation :

- Actions selon demandes des services instructeurs,
- Appropriation de la démarche, des outils et du contexte général,
- Préparation du déploiement des actions dès 2021.

Dans le cadre de l'animation et du suivi du PAPI :

- Animer la démarche territoriale relative à l'instruction et à la mise en œuvre d'un PAPI sur les bassins versants de l'Huveaune et des Aygalades avec les parties prenantes locales,
- Préparation et animation des instances de suivi (CoTech, CoPil etc.) du PAPI,
- Suivi administratif et financier du PAPI (subventions, demandes de crédit, SAFPA),
- Participation aux réunions institutionnelles en lien,
- Participation et représentation à différents réseaux PAPI.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI :

- Mise en œuvre des actions des axes 0 à 6 du PAPI
- Pilotage des actions sous maîtrise d'ouvrage SMBVH (rédaction de CCTP, suivi MOE...)

Pour ces actions il s'agira notamment de :

- o De mettre en œuvre les modalités adaptées de maîtrise d'ouvrage des actions (régie, convention, mandat de maîtrise d'ouvrage etc.),
 - o Préparer l'ensemble des pièces des marchés nécessaires au lancement des études et travaux,
 - o Organiser la concertation et la communication liées au déroulement des actions, travailler en réseau avec les acteurs locaux et institutionnels (État, maîtres d'ouvrages, financeurs, riverains, etc.), préparer et animer les groupes de travail, commissions territoriales et rédiger les comptes rendus,
 - o Organiser et suivre les phases d'évaluation et de rapportage nécessaires,
 - o Evaluer et planifier les dépenses engendrées,
 - o Assurer le montage et le suivi des dossiers financiers en relation avec les partenaires institutionnels et le responsable administratif et financier du syndicat.
- Suivi des actions du PAPI relevant d'autres maîtrises d'ouvrage

Le/la chargé/e de missions devra travailler en transversalité avec l'ensemble de l'équipe du SMBVH et en partenariat étroit avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, notamment les référents de la mise en œuvre des actions dont elle est maître d'ouvrage, et les autres partenaires.

Une coordination particulière et étroite sera à développer avec la cheffe de projets GEMAPI et ISEF, dont Le/la chargé/e de mission "inondations" prendra le relais sur le dossier "PAPI".

Autres missions :

- Participer à l'équipe d'astreinte GEMAPI de la cellule métropolitaine (modalités à définir),
- Participer à toute action en lien avec les inondations et en lien avec le fonctionnement du SMBVH (formalisation d'avis, conseils etc.)



Profil recherché :

Bac+5 avec une spécialisation dans le domaine de la prévention du risque inondation, et justifiant d'une expérience en collectivité territoriale en relation avec la fiche de poste.

- Compétences :
 - Compétences réglementaires et techniques : hydrologie, hydraulique fluviale, risques inondation, ruissellement, eau, environnement, aménagement du territoire,
 - Connaissances générales sur les missions portées par les gestionnaires de milieux aquatiques tels que les syndicats de rivières,
 - Marchés publics,
 - Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales,
 - Rédaction (courriers, rapports) sur le fond et la forme,
 - Management de projets,
 - Maîtrise des outils de bureautique indispensables (Excel, Word, etc.). La maîtrise de logiciels de modélisation hydraulique et SIG sera un avantage.

Le Permis B est souhaité.

- Qualités nécessaires :
 - Capacité d'écoute, sens du dialogue, de la concertation et de la négociation,
 - Capacité d'analyse, de synthèse et de restitution à l'oral et à l'écrit,
 - Organisation et rigueur,
 - Autonomie et capacité à travailler en équipe,
 - Esprit critique, diplomatie et réserve,
 - Capacité à prioriser et à rendre compte,
 - Adaptation

L'intérêt démontré du candidat à s'investir dans une équipe dynamique et à contribuer à l'action publique en matière de gestion intégrée sera particulièrement apprécié.

Modalités de candidature :

Curriculum Vitae et lettre de motivation à adresser au Président du SMBVH, 932 avenue de la Fleuride, ZI Les Paluds, 13400 Aubagne.

Les candidatures sont à envoyer par mail à Estelle Fleury, directrice du SMBVH - e.fleury@syndicat-huveaune.fr et c.damagnez@syndicat-huveaune.fr.

Date limite de réception des candidatures : 3 septembre 2020

Précisions sur la procédure de recrutement : les candidats sélectionnés sur la base de leur candidature seront invités à passer un ou plusieurs entretiens.

